

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

9555⁶

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 00 971

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : ER HATIBI m'BARKA Veuve Houmset

Date de naissance : 07/07/1957

Adresse : DALAMANE Bloc D'Inn Mon 109

HAY MOHAMMADI

Tél. : 0634614776

Total des frais engagés : 1505,15 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/10/2011

Nom et prénom du malade : ECHIRI M.BARKA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/12/21	C	2	300,00	<i>Dr. Abdellaziz ZIANE Spécialiste de maladies de l'Appareil Digestif et du Foie et de l'Anus 57 Bd Oukba Ibou'l Qattab H.M Casablanca Tél: 05 22 62 90 90</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DU PARADIS BLOC L - N° 8 Dar Lamene Hay Mohammadi - CASA Tél: 0522 45 00 00</i>	03/12/21	27135

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>12 Bd La Grandeur Casablanca Parc Mohammed VI laboratoire : 05 22 61 33 34 Fax : 08 08 52 55 50 Fax2 : 05 22 61 33 35 Fax3 : 05 22 61 23 03 58</i>	03/12/21	4710	933,80 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

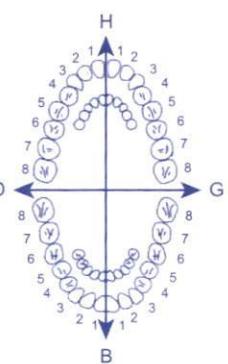
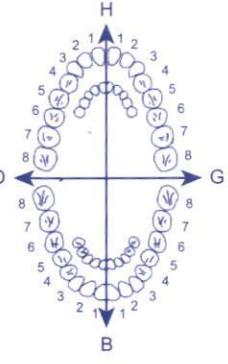
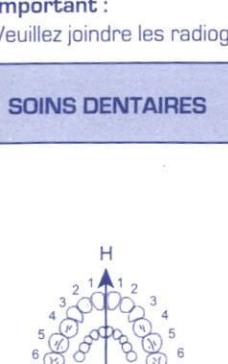
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux												
				MONTANTS DES SOINS												
				DEBUT D'EXECUTION												
				FIN D'EXECUTION												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				Coefficient des Travaux												
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	MONTANTS DES SOINS
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
				DATE DU DEVIS												
				DATE DE L'EXECUTION												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Cabinet d'Hépato-Gastro-Entérologie

DOCTEUR ABDELLAZIZ ZIANE



Casablanca le, 03/12/2021

Mme ECHATIBI Mbarka

57, Bd Okba Ibnou Nafâ,
Hay mohammadi
Casablanca
Tél : 05 22 62 90 90
Email : draziiane@yahoo.fr

1236° INEXIUM 40
1 comprimé le matin avant repas



Fibroscopie
Diagnostique
et thérapeutique

2700° ALIVIAR
1 gélule, midi et soir, avant repas



Cathétérisme de la VBP
Sphincterotomie.
(CPRE)

408° SPASMODEN
1 comprimé, 3 fois par jour avant repas



7995° OXANTIN
1 gélule, matin et soir, avant le repas



Coloscopie
Polypectomie

27135

Dr. Abdellaziz ZIANE
Spécialiste de maladies de l'appareil
Digestif et du Foie et des Anus
57 Bd Okba Ibnou Nafâ Hay Mohammadi - CASA
Tél: 05 22 62 90 90



Echographie
Abdominale

PHARMACIE DU PARADIS
Dr. BOUSTANE Zakia
BLOC L - N° 8 Dar Lamane
Hay Mohammadi - CASA
TÉL: 05 22 80 80 71

Proctologie
médicale

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair ibnou al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg
Boîte 14 Cpr GR
641150MP/21NRO P.P.V:123,60DH
6 118001 020607

ALIVIAR® 50 mg
20 Gélules

6 118000 230250

LABORATOIRE POPULAIRE D'ANALYSES MEDICALES

12 Bd la grande ceinture Hay Mohammadi Casablanca

Tél : 05 22 61 33 34 / 08 08 52 55 39 - Fax : 05 22 61 33 35

ICE : 002331414000069

Patente : 30300440

IF : 96513170

FACTURE N° : 211200132

CASABLANCA le 07-12-2021

Mme ECHATIBI Mbarka

CN	Analyse	Récapitulatif des analyses	
		Clé	Coefficient
9105	Prélèvement sanguin	E	25
0147	Transaminases P (TGP)	B	50
0146	Transaminases O (TGO)	B	50
0100	Acide urique	B	30
0111	Créatinine	B	30
0370	CRP	B	100
0106	Cholestérol total	B	30
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)	B	50
0118	Glycémie	B	30
0108	Cholestérol H D L	B	50
0216	Numération formule	B	80
0134	Triglycérides	B	60
0135	Urée	B	30
	Lipase	B	120

Total des B : 710

TOTAL DOSSIER : 933.80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : neuf cent trente-trois dirhams quatre-vingts centimes.



Cabinet d'Hépato-Gastro-Entérologie

DOCTEUR ABDELLAZIZ ZIANE



Casablanca le, 03/12/2021

Mme ECHATIBI Mbarka

57, Bd Okba Ibnou Nafâ,
Hay mohammadi
Casablanca
Tél : 05 22 62 90 90
Email : draziane@yahoo.fr

Fibroscopie
Diagnostique
et thérapeutique

NFS
UREE CREATINEMIE
GLYCEMIE
TGO TGP GGT
LIPASEMIE
CRP
TG
CHOLESTEROL LDL HDL
Ac URIQUE

Cathétérisme de la VBP
Sphinctérotomie.
(CPRE)

Coloscopie
Polypectomie

Echographie
Abdominale

Proctologie
médicale



Dr. Abdellaziz ZIANE
Spécialiste de maladies de l'appareil
digestif et du Foie et de l'Anus
57 Bd Okba Ibnou Nafî H.M Casablanca
Tél: 05 22 62 90 90



Date du prélèvement : 07-12-2021 08:53
 Code patient : 2109280050
 Né(e) le : 01-01-1957 (64 ans)

Mme ECHATIBI Mbarka
 Dossier N° : 2112070047
 Prescripteur : Dr ZIANE ABDELLAZIZ



HEMATOCYTOLOGIE

OCHF OPTICAL CYTOMETER HYDROFOCUSFREE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Libre Hydraufocus Cytométrie Optique

Hématies :	4.05	$10^6/\text{mm}^3$	(3.80–5.40)
Hémoglobine :	13.4	g/dL	(12.5–15.5)
Hématocrite :	38.6	%	(37.0–47.0)
VGM :	95.3	fL	(82.0–98.0)
TCMH :	33.1	pg	(>27.0)
CCMH :	34.7	g/dL	(32.0–36.0)
RDW :	15.3	%	(11.0–15.0)
Leucocytes :	10.2	$10^3/\text{mm}^3$	(4.0–10.0)
Neutrophiles :	59.80	%	(45.00–75.00)
Soit	6.10	$10^3/\text{mm}^3$	(1.80–7.50)
Eosinophiles :	0.80	%	(1.00–8.00)
Soit	0.08	$10^3/\text{mm}^3$	(0.04–0.80)
Basophiles :	0.10	%	(0.00–2.00)
Soit	0.01	$10^3/\text{mm}^3$	(0.00–0.20)
Lymphocytes :	29.10	%	(25.00–45.00)
Soit	2.97	$10^3/\text{mm}^3$	(1.00–4.50)
Monocytes :	10.20	%	(5.00–10.00)
Soit	1.04	$10^3/\text{mm}^3$	(0.20–1.00)
Plaquettes :	203	$10^3/\text{mm}^3$	(150–400)
VMP	7.6	fL	(7.0–11.0)



2112070047 - Mme ECHATIBI Mbarka

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

Glycémie à jeun :

(Enzymatique)

Selon les recommandations de l'HAS (France) et l'OMS, une glycémie > à 1.26 g/l après un jeun de 8h doit être vérifiée à 2 reprises, il est préconisé d'effectuer une glycémie post prandiale après une charge orale de 75g de glucose.

1.51 g/L
8.37 mmol/L

(0.70–1.10)
(3.88–6.09)

Urée :

(Enzymatique)

- Sérum /Plasma

Adulte (21– 60 ans) : 0.13 –0.43 g/l

Adulte (60 – 90 ans) : 0.17 – 0.49 g/l

Adulte (>90) : 0.21 – 0.67 g/l

0.42 g/L
6.89 mmol/L

Créatinine :

(Colorimétrique enzymatique.)

8.32 mg/L
73.55 µmol/L

(5.10–9.50)
(45.08–83.98)

Cholestérol total :

(Enzymatique= colorimétrique-Trinder)

2.82 g/L
7.29 mmol/L

(<2.00)
(<5.17)

Normal	< 2 g/L	5.17 mmol/L
Risque modéré	2–2.39 g/L	5.17–6.18 mmol/L
Risque élevé	>=2.40 g/L	6.21 mmol/L

HDL-Cholestérol :

(Enzymatique=Colorimétrique)

0.76 g/L
1.96 mmol/L

(>0.60)
(>1.55)

Risque maladies cardiaques :

Majeur : < 0.4 g/L

Négatif : > 0.60 g/L

LDL-Cholestérol

(Calculée)

1.54 g/L
3.97 mmol/L

Optimal	< 1g/L	2.59 mmol/L
Proche/au dessus de l'optimum	1–1.29 g/L	2.59–3.34 mmol/L
Risque modéré	1.30–1.59 g/L	3.36– 4.11 mmol/L
Elevé	1.60– 1.89 g/L	4.14–4.89 mmol/L
Très élevé	> ou =1.90 g/L	4.91 mmol/L



2112070047 - Mme ECHATIBI Mbarka

Triglycérides :
(Enzymatique-colorimétrique)

2.58 g/L

(<1.50)

Normal :	<1.5 g/L
Risque modéré :	1.50- 1.99 g/L
Risque élevé :	2- 4.99 g/L
Risque très élevé :	> 5 g/L

Transaminases GPT (ALAT):
(IFCC- Cinétique)

26.60 U/L

(<34.00)

Transaminase TGO (ASAT):
(IFCC-Cinétique)

12.30 U/L

(5.00-40.00)

Gamma glutamyl-transferase (GGT) :
(IFCC-Enzymatique)

74.90 U/L

(6.00-42.00)

Protéine C-réactive (CRP) :
(Immuno-turbidimétrie)

19.21 mg/l

(<5.00)

Acide Urique :
(Enzymatique, Colorimétrique)

39.60 mg/L

(26.00-60.00)

235.6 μmol/L

(154.7-357.0)

Lipase :
(Enzymatique colorimétrique)

29.10 UI/L

(0.00-60.00)

Validé par : Dr. SENHAJI RHAZI FATIMA ZAHRA

